



Problème assurance santé

Par **Marloune**, le **29/04/2021** à **15:35**

Bonjour,rnrnProblème avec ma mutuelle :rnrn- Début mars, j'ai envoyé les documents nécessaires pour m'ajouter comme bénéficiaire au contrat collectif de mon conjoint.rnrn - Début avril, j'ai tenté vainement de les joindre par mail et formulaire de contact sur l'espace assurés. J'ai alors appelé, j'ai eu une personne qui m'a dit que rien a été fait car je ne pouvais pas adhérer au contrat de mon conjoint mais que je pouvais contacter le courtier pour prendre un contrat par extension (rattaché au contrat de mon conjoint). Ça c'est arrêté là et je n'ai pas contacté le courtier, j'ai décidé de prendre une autre mutuelle.rnrn- Le 23 avril, à ma grande surprise, je reçois une carte tiers-payant à mon nom qui débute le 1er mars. Je n'ai jamais reçu de contrat, de certificat d'adhésion ni d'échéancier de cotisations. J'envoie donc un mail pour faire part de mon mécontentement et demande de ne pas me prélever mars et avril étant donné qu'ils m'ont fait adhérer à leur mutuelle fin avril sans que je sois au courant de quoique ce soit et sans accord de ma part pour ce genre de contrat. Toujours pas de réponse.rnrn- Le 29 avril, ils me prélèvent 133,74 €, comme ça, sans que je sois au courant encore une fois et pour 2 mois, 2 mois où je pensais ne pas être assurée.rnrnComment je peux faire pour qu'ils me rembourse et puis-je résilier car à la base je n'ai pas donné d'accord pour un contrat comme celui-ci ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **30/04/2021** à **07:47**

Bonjour Marloune,rnrnQuestion : êtes-vous mariée ? vous n'en soufflez mot. selon votre réponse, nous vous dirons si l'attitude de la mutuelle est logique ou non.

Par **Marloune**, le **30/04/2021** à **08:28**

Non, je suis pacsé.

Par **Tisuisse**, le **30/04/2021** à **08:37**

Pacés depuis quand ?

Par **Marloune**, le **30/04/2021** à **08:59**

8 ans

Par **Tisuisse**, le **30/04/2021** à **09:14**

Donc, si les conditions générales et particulières du contrat prévoyance-santé le précise, vous devriez être couverte en tant que partenaire de pacs. Il y a donc bien une anomalie quelque part.

Par **Marloune**, le **30/04/2021** à **09:27**

Effectivement, mais à la place, ils m'ont fait souscrire un autre contrat sans que je sois au courant. Aujourd'hui, je vais leur envoyer un courrier en recommandé avec ar pour leur notifier et qu'il le résilie en espérant avoir gain de cause.